



MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

Séance extraordinaire du
lundi 22 septembre 2025, à 19 h 30

ORDRE DU JOUR

1. LÉGISLATION

- 1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM
- 1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 2.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 862-2025, SUR L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION SUR UN IMMEUBLE DU TERRITOIRE

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Prochaine séance ordinaire du conseil le
mercredi 1^{er} octobre 2025, à 19 h 30